

RÉPUBLIQUE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

MINISTRY OF SECONDARY EDUCATION

PROJET D'APPUI AU DÉVELOPPEMENT DU
SECONDAIRE ET DES COMPÉTENCES POUR LA
CROISSANCE ET L'EMPLOI

SECONDARY EDUCATION AND SKILLS
DEVELOPMENT SUPPORT PROJECT

COMPOSANTE 1-DLI2

COMPONENT 1-DLI2



APPEL À CANDIDATURE

POUR LE RECRUTEMENT DE FORMATEURS EN VUE DE LA FORMATION
ET L'ACCREDITATION DES CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS DE
L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GÉNÉRAL ET LEURS ADJOINTS

1. Contexte et justification

Le 12 Octobre 2021, le Gouvernement de la République du Cameroun a signé avec l'Association Internationale pour le Développement (IDA), un accord de financement du Projet d'Appui au Développement du Secondaire et des Compétences pour la Croissance et l'Emploi au Cameroun (PADESCE).

Créé par Arrêté n°094/CAB/PM du 12 octobre 2022, le PADESCE a pour objectif d'améliorer l'accès équitable à un enseignement secondaire de qualité et aux compétences techniques et professionnelles adaptées au marché de l'emploi, en accordant une attention particulière sur la fille.

Dans sa composante 1 (*Appui au sous-secteur de l'enseignement secondaire général*), Sous-composante 1.2 (*Renforcement des capacités des personnels d'encadrement et formation des nouveaux enseignants du secondaire général*), ce projet envisage la formation et l'accréditation des Chefs d'établissement d'enseignement secondaire général, autrement désigné DLI 2, suivant l'approche de financement basée sur les indicateurs de résultats.

Le PADESCE tire son ancrage dans la Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND30). En effet, le Gouvernement a fait le pari de la transformation structurelle de l'économie du Cameroun dans la perspective de son émergence à l'horizon 2035, mutation assujettie à la disponibilité d'un capital humain compétent et compétitif. La stratégie du Secteur de l'Éducation élaborée à cet effet, s'articule

autour d'actions visant la transformation structurelle profonde des principaux leviers de notre système éducatif : règlements, institutions, structures et surtout acteurs. Le chef d'établissement, responsable de base du dispositif de transformation de notre système éducatif et de la gouvernance scolaire, est un maillon essentiel dans ce processus de développement du capital humain nécessaire pour soutenir la croissance économique.

Dans l'intention de rendre plus performant notre système éducatif, en ce qui concerne le Sous-secteur des Enseignements Secondaires (Composante 1), le PADESCE vise, en particulier, la mise en place d'un système de gouvernance des établissements scolaires plus transparent, efficace et performant. À cet effet, les axes d'action retenus concernent :

- ⇒ l'amélioration de l'environnement d'apprentissage (DLI 1) ;
- ⇒ la formation et l'accréditation des chefs d'établissement (DLI 2) ;
- ⇒ l'imprégnation des enseignants débutants (DLI 3).

La formation et l'accréditation des responsables de l'administration scolaire vise globalement à renforcer les capacités de leadership et managériales des chefs d'établissements en matière de pilotage pédagogique, de coaching des personnels enseignants, d'administration et de gouvernance scolaires. Cette formation consolidera également les capacités des chefs d'établissement sur la gestion des plaintes, le suivi et l'évaluation des performances, la gestion de la violence basée sur le genre, la sécurité dans les établissements scolaires, l'éthique conforme à l'approche globale de l'école, l'environnement et le changement climatique, etc.

Pour ce faire, un référentiel de formation et d'accréditation des responsables de l'administration scolaire a été élaboré selon l'Approche par les compétences, et validé par les parties prenantes.

La formation se déroulera sur une période d'une année, et suivant une modalité hybride (présentiel et distanciel). Pendant cette formation qui se veut pratique, les chefs d'établissements et leurs adjoints vont participer à des activités d'apprentissage en ligne, à des ateliers en présentiel ; ils bénéficieront en outre d'un accompagnement de proximité par des coaches, dans le cadre de l'exercice de leurs fonctions au sein des établissements scolaires dont ils sont responsables.

À cet effet, le Ministère des Enseignements Secondaires lance un appel à candidatures en vue du recrutement de formateurs, qui vont assister les experts retenus pour concevoir les leçons et accompagner les tuteurs et les coaches dans le cadre cette formation hybride.

2. Principales missions

Dans le cadre de la formation des chefs d'établissement scolaires et leurs adjoints, les formateurs, en tant que professionnels de l'éducation, assisteront les concepteurs de contenus de leçons dans l'exécution de leurs tâches respectives. Il s'agira en clair de fournir à ces concepteurs des informations idoines en vue de contextualiser les savoirs savants. Ayant pris une part active à l'élaboration des leçons, les formateurs pourront alors encadrer de manière fiable les tuteurs/coaches. Par ailleurs, ils participeront à la digitalisation des leçons.

3. Qualifications et compétences requises

Le formateur est un professionnel de l'éducation et de la formation ayant un diplôme universitaire (Bacc/GCE A Level. + 5), au moins ; il pourrait avoir le statut d'un :

- ancien chef d'établissement ;
- un inspecteur pédagogique (ancien ou en poste) ;
- un personnel en charge de la coordination, du suivi ou du contrôle et de l'encadrement des activités des responsables de l'administration scolaire ;
- un universitaire ou un enseignant chercheur dans les domaines de l'éducation et de la formation ;
- ou toute autre personne justifiant d'une bonne connaissance de la gestion des établissements scolaires.

En outre, il devra faire montre d'une :

- une bonne connaissance et une bonne pratique des logiciels usuels de travail (suite Office), ainsi que des canaux usuels de communication électronique (forum de chat, mailing, messaging, etc..) ;
- Capacité à hiérarchiser et prioriser les urgences, capacité à travailler dans le cadre d'une programmation pluriannuelle axée sur les résultats ;
- Aisance relationnelle et diplomatique ;
- Forte disponibilité et réactivité et d'un sens de l'organisation et des priorités, autonomie, méthode, rigueur et minutie.

N.B. la maîtrise des deux langues est un atout.

4. Modalités de candidature

Pour faire acte de candidature, veuillez cliquer sur le lien suivant : <https://form.jotform.com/230681742138557>. Chaque candidat devra notamment joindre les éléments suivants à son dossier de candidature :

- CV ;
- Lettre de motivation ;
- Les copies numérisées des diplômes et certificats.

Le Ministre des Enseignements Secondaires,

